



Il n'y a pas que la qualité de l'eau qui nous préoccupe...

4 DECEMBRE 2014
ELECTIONS COMITE TECHNIQUE
ETABLISSEMENT PUBLIC DU
MARAIS POITEVIN



DEPUIS 40 ANS,
C'EST POUR VOUS
QUE NOUS AGISSONS !
VOTEZ SNE FSU !



sne-fsu.org/inef

DEPUIS 40 ANS,
C'EST POUR VOUS
QUE NOUS AGISSONS !
VOTEZ SNE FSU !



inef.com - © J. Jusé - Fotolia.com - © Phot. Nuravik - Fotolia.com

LE COMITE TECHNIQUE

Le **Comité Technique** est une instance de représentation et de dialogue social, chargée d'examiner toute l'activité des établissements publics ou des services de l'Etat.

L'**Administration** est représentée par le **Directeur** et le chef du service des **ressources humaines** ou leurs représentants. **Les personnels** sont représentés par un **titulaire**. Chacune des parties pouvant s'adjoindre des experts.

Les compétences du Comité Technique sont étendues et concernent notamment le budget de l'établissement ; ses effectifs ; ses missions et ses orientations (contrat d'objectif) ; l'organisation et le fonctionnement des services ; la formation, le social et les conditions de travail ;...

Cette élection constitue une première pour l'Etablissement Public du Marais Poitevin, qui n'avait pas de comité technique à ce jour.

Ce premier mandat de 4 ans s'inscrit donc comme une transition vers un dialogue social plus formalisé, entre le Directeur et les personnels de l'Etablissement. Le SNE-FSU sera attentif à ce que cette transition se passe sereinement et en douceur.

Le représentant titulaire comme son suppléant, tous deux désignés par le SNE-FSU parmi les personnels de l'établissement, bénéficieront de formations et seront accompagnés sur les différents sujets pouvant être traités en comité technique.

NOS ENGAGEMENTS

Relayer les problématiques des personnels de l'Etablissement qui ne trouvent pas de solutions locales à l'échelle nationale, avec l'apport de militants rôdés aux négociations nationales (ARTT, statut des personnels des agences de l'Eau, quasi statut préalable à la future AFB, Agents techniques et techniciens de l'environnement, ...)

Faire contrepoids à l'Administration ; Le SNE-FSU est en contact permanent avec le secrétariat général du MEDDE, la Direction de l'Eau et de la Biodiversité, ...



LA PLUS-VALUE DU SNE-FSU

Nous sommes le seul syndicat avec un véritable réseau de militants présents dans la sphère Environnement, capable de travailler et échanger ensemble sur les thématiques qui nous concernent (ONCFS, ONEMA, Parcs Nationaux, Réserves, Agence des Aires Marines Protégées, Agences de l'Eau, Conservatoire du Littoral et des Rivages Lacustres, ATEN, ADEME, DREAL, associations...).

Parmi les opérateurs de l'eau et des milieux aquatiques, le SNE-FSU est représenté dans chacune des agences de l'eau comme à l'ONEMA, dans toutes les instances : Comités techniques, CAP, CCP, conseil d'administration. Il dispose d'un réseau d'échanges entre représentants élus au sein d'un espace (une branche) Eau et Milieux Aquatiques, dans lequel chacun peut s'enrichir des expériences acquises ailleurs.